DOSSIER 1 – OPÉRATIONS COURANTES

A- Opérations liées aux achats et ventes

1. Présenter les trois types de réductions commerciales en indiquant leur modalité d'enregistrement respective.

Présentation:

Rabais : réduction exceptionnelle accordée sur le prix de vente, par exemple pour défaut de qualité, retard de livraison...

Remise : réduction habituellement accordée pour tenir compte de l'importance de la commande ou de la qualité du client...

Ristourne : réduction périodique calculée sur le volume des ventes réalisées avec un même client pour une période déterminée.

Modalités d'enregistrement :

Ces réductions ne s'enregistrent jamais dans un compte spécifique quand elles figurent sur une facture initiale. Elles s'enregistrent dans les comptes 609 / 709 quand elles figurent sur une facture d'avoir.

2. À partir de l'annexe 1, comptabiliser au journal de la SA ANTOMALE les opérations courantes du mois de novembre 2011.

N° com pte	03/11/2011	Débit	Crédit
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	800)
44564/44580	TVA déductible sur encaissements ou TVA à	160)
	régulariser (800 × 20%)		
4011	Fournisseurs de biens et prestations		960
	Note d'honoraires 00016726		
N° compte	07/11/2011	Débit	Crédit
6072	Achats de marchandises $5 \times 400 \times 0.9$	1 800	
624	Transport de biens	150	
44566	TVA déductible sur autres biens et services	390	
4012	Fournisseur UE		1 950
4452	Etat, TVA due intracommunautaire		390
	Facture n° 2028638		

Accepter le compte 607 pour un montant de 1 950 €

N° compte	09/11/2011	Débit	Crédit
411	Clients	2 246.40	
701	Ventes de produits finis $(3 \times 160 + 6 \times 150)$		1 782.00
	$+3 \times 200) \times 0.9$		
706	Prestations de services 100×0.9		90.00
44571	Etat - TVA collectée (1 872 × 20%)		374 .40
	Facture 13201		

15/11/2011	Débit	Crédit
Ventes de produits finis $(200 \times 3) \ 0.9$	540.00	
RRR accordés	60.00	
Etat, TVA collectée	120.00	
Clients		720.00
Facture Avoir n°47		
17/11/2011	Débit	Crédit
Client UE	5 200	
Client, avances et acomptes reçus sur commandes	1 300	
Ventes de marchandises UE (20 × 250 +		6 500
1 500)		
23/11/2011	Débit	Crédit
Personnel extérieur à l'entreprise (3×400)	1 200.00	
TVA déductible sur autres biens et services	237.60	
Fournisseurs de		1 425.60
Escomptes obtenus		12.00
Facture n° 12424		
23/11/2011	Débit	Crédit
Fournisseurs de biens et de prestations	1 425.60	
Banque		1 425.60
Virement bancaire		
27/11/2011	Débit	Crédit
Facto France Heller	20 000.00	
Clients		20 000.00
Cession créances		
29/11/2011	Débit	Crédit
Banque	18 260.00	
Rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires	1 200.00	
Etat, TVA déductible sur biens et services	240.00	
	300.00	
Facto France Heller	ľ	20 000.00
Avis de crédit		
30/11/2011	Débit	Crédit
Fournisseurs de biens et de prestations	960.00	
		960.00
TVA déductible sur encaissements ou TVA à		160.00
régulariser		
Chèque n°567 345		
	Ventes de produits finis (200 × 3) 0.9 RRR accordés Etat, TVA collectée Clients Facture Avoir n°47 17/11/2011 Client UE Client, avances et acomptes reçus sur commandes Ventes de marchandises UE (20 × 250 + 1 500) Facture N° 13210 23/11/2011 Personnel extérieur à l'entreprise (3 × 400) TVA déductible sur autres biens et services Fournisseurs de Escomptes obtenus Facture n° 12424 23/11/2011 Fournisseurs de biens et de prestations Banque Virement bancaire 27/11/2011 Facto France Heller Clients Cession créances 29/11/2011 Banque Rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires Etat, TVA déductible sur biens et services Autres charges financières Facto France Heller Avis de crédit 30/11/2011 Fournisseurs de biens et de prestations Etat, TVA déductible sur autres biens et services Banque TVA déductible sur encaissements ou TVA à régulariser	Ventes de produits finis (200 × 3) 0.9 RRR accordés Etat, TVA collectée Clients Facture Avoir n°47

B - Charges de personnel

1. Indiquer les éléments constitutifs du salaire brut, du salaire net à payer

Le salaire brut est constitué du salaire de base, des heures supplémentaires ou complémentaires, des primes, des gratifications et des avantages en nature.

Le salaire net à payer est composé du salaire brut diminué des cotisations sociales salariales, des avances sur salaire, des avantages en nature et des oppositions.

2. Calculer le salaire net à payer par l'entreprise SA ANTOMALE à ses salariés au titre du mois de novembre 2011.

Net à payer = Brut – Cotisations salariales – Acomptes – Oppositions sur salaires Net à payer = 89700 - (5700 + 4500 + 2500) - 2200 - 4300 - 3500 - 1000 = 66000 €

3. Déterminer le coût du personnel pour l'employeur.

Coût du personnel = Brut + Cotisations patronales = $89700 + 28300 + 4000 + 6700 = 128700 \in$

C-TVA

1. Pourquoi la TVA apparait-elle dans les comptes de tiers ?

La TVA apparait dans les comptes de tiers car la TVA collectée sur les ventes de biens ou sur les prestations de services constitue une dette envers l'État. La TVA déductible sur les achats (immobilisations ou autres biens et services) représente une créance sur l'État.

2. À l'aide de l'annexe 3, calculer le montant de la TVA due, le montant du crédit de TVA à reporter, au titre du mois de novembre 2011.

	TVA	TVA
	collectée	déductible
Ventes de marchandises réalisées en France 500 000 × 0.2	100 000	
Ventes de marchandises réalisées dans des pays de l'UE	exonérées	
Prestations de services facturées 750 000 × 0.2	150 000	
TVA due sur acquisitions intra-communautaires	7 000	
Achat de biens en France 700 000 × 0.2		140 000
Acquisition intra-communautaire 35 000 × 0.2		7 000
Acquisition d'immobilisations en France 160 000 × 0.2		32 000
Crédit de TVA du mois d'octobre 2011		90 000
TOTAL	257 000	269 000

TVA due = 257 000 – 269 000 = - 12 000 € donc crédit de TVA

3. Enregistrer au journal l'écriture relative à la déclaration de TVA au 30 novembre N.

N° compte	30/11/2011	Débit	Crédit
44571	Etat, TVA collectée	250 000	
4452	Etat, TVA due intracommunautaire	7 000	
44567.11	Etat, crédit de TVA à reporter Novembre	12 000	
44562	Etat, TVA déductible sur immobilisations		32 000
44566	Etat, TVA déductible sur biens et services		147 000
44567.10	Etat, crédit de TVA à reporter Octobre		90 000
	Liquidation de la TVA		

DOSSIER 2: OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT

A - Opération d'investissement

1. A quelle valeur sont inscrites à l'actif les immobilisations acquises à titre gratuit ? A la valeur vénale

- 2. Donner une définition de cette valeur. La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif, lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.
- 3. À quelle valeur sont inscrites à l'actif les immobilisations acquises à titre onéreux ? Au coût d'acquisition

4. Indiquer quels en sont les éléments constitutifs.

Prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déductions des remises et rabais commerciaux et escomptes de règlement + frais directement attribuables à la mise en place de l'immobilisation et à son fonctionnement (frais de transport, d'installation...).

5. Enregistrer les écritures d'acquisition du terrain et de la presse.

N° compte	15/05/2011	Débit	Crédit
211	Terrains	100 000	
44562	TVA déductible sur immobilisations	20 000	
467	Notaire		20 000
778	Autres produits exceptionnels		100 000
	Terrain reçu à titre gratuit		
N° compte	02/09/2011	Débit	Crédit
2154	Matériel industriel	61 300	
44562	TVA déductible sur immobilisations	12 260	
404	Fournisseur d'immobilisations		73 560
	Acquisition de la presse P424		
N° compte	02/09/2011	Débit	Crédit
404	Fournisseur d'immobilisations	73 560	
512	Banque		73 560
	Chèque bancaire n° Règlement de la presse P424		

B - Opérations de financement

1. Présenter les deux premières lignes et la dernière ligne du tableau d'emprunt en complétant le tableau fourni en annexe A.

Année	Capital restant dû en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuité
2012	50 000,00	3 000,00	8 869,82	11 869,82
		<i>50 000</i> × <i>0. 06</i>	11 869, 82-3 000, 00	
2013	41 130,18	2 467,81	9 402,00	11 869 ,82
	50 000-8 869, 82	<i>41 130,18</i> × <i>0. 06</i>	11 869, 82-2 467, 81	
2016	11 197,92	671,88	11 197,92	11 869,82

2. Enregistrer toutes les écritures du 1^{er} septembre 2011 au 1^{er} septembre 2012 concernant cet emprunt.

N° compte	01/09/2011	Débit	Crédit
512	Banque	50 000	
164	Emprunt auprès des établissements de crédit		50 000
	Obtention de l'emprunt		
N° compte	31/12/2011	Débit	Crédit
661	Charges d'intérêts	1 000	
1688	Intérêts courus		1 000
	Intérêts courus de septembre à décembre		
	50 000 ×6%×4/12		
N° compte	01/01/2012	Débit	Crédit
1688	Intérêts courus	1 000	
661	Charges d'intérêts		1 000
	Extourne des intérêts courus		

N° compte	01/09/2012	Débit	Crédit
661	Charges d'intérêts	3 000,00	
164	Emprunt auprès des établissements de crédit	8 869,82	
512	Banque		11 869,82
	Paiement de la première annuité		

3. Rappeler et définir le principe comptable permettant de justifier l'écriture du 31 décembre 2011.

Il s'agit du principe d'indépendance des exercices qui impose de rattacher les charges et les produits à l'exercice qui les concerne.

DOSSIER 3: CESSION D'IMMOBILISATION ET ANNEXE

A. Cession d'immobilisation

1. Rappeler l'écriture constatée lors de la cession de la presse le 15 novembre 2011

N° compte	15/11/2011	Débit	Crédit
462/512	Créances sur cessions d'immobilisations	7 200	
775	Produits des cessions d'éléments d'actif		6 000
44571	TVA collectée		1 200
	Vente de la presse		

2. Enregistrer les écritures d'inventaire liées à la vente de la presse.

Il convient de calculer la dotation complémentaire pour l'exercice 2011. Dotation aux amortissements $2011 : (45\ 000-5\ 000) \times 900/6\ 000=6\ 000$

N° compte	31/12/2011	Débit	Crédit
681	Dotations aux amortissements, dépréciations,	6 000	
28154	provisions – charges d'exploitation		
	Amortissements du matériel industriel		6 000
	Dotation complémentaire		

Les amortissements antérieurs s'élèvent à : $(45\ 000-5\ 000)\ 3\ 900/6000 = 26\ 000$ Le cumul des amortissements jusqu'à la date de cession est de : $26\ 000+6\ 000=32\ 000$

N° compte	31/12/2011	Débit	Crédit
28154	Amortissement du matériel industriel	32 000	
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	13 000	
2154	Matériel industriel		45 000
	Sortie du patrimoine de la presse		

B. Annexe

1. Présenter en quelques lignes le rôle de l'annexe

L'annexe vise à compléter et à préciser les informations chiffrées contenues dans le bilan et le compte de résultat.

Ce document de synthèse :

- comporte toutes les informations, chiffrées ou non, permettant au lecteur de mieux comprendre la situation de l'entreprise ;
- aide à donner une image sincère et fidèle du patrimoine de l'entreprise.

2. Compléter le tableau des immobilisations

ANNEXE B Tableau des immobilisations

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	В	С	D
RUBRIQUES	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
Immobilisations corporelles	45 000 	-	45 000	_
Presse P369				

3. Compléter le tableau des amortissements

ANNEXE C Tableau des amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	В	С	D
	AMORTISSEMENTS	AUGMENTATIONS:	DIMINUTIONS	AMORTISSEMENTS
RUBRIQUES (a)	CUMULES AU DEBUT	DOTATIONS DE	D'AMORTISSEMENT	CUMULES A LA FIN
	DE L'EXERCICE	L'EXERCICE	S DE L'EXERCICE	DE L'EXERCICE
Immobilisations corporelles				
	26 000	6 000	32 000	
Presse P369		2 300		

4. Quels autres tableaux doivent être présentés dans l'établissement de l'annexe du système de base ?

- Tableau des dépréciations
- Tableau des provisions
- Etat des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

DOSSIER 4: TRAVAUX D'INVENTAIRE

1. Énoncer et définir le principe comptable qui conduit à la constatation des dépréciations à la clôture de l'exercice

Énoncé du principe : Il s'agit du principe de prudence

Définition:

Le principe de prudence correspond au principe qui évite le risque de transfert, sur des périodes d'avenir, d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine et les résultats de l'entité. Ce principe conduit à constater les moins-values latentes sous forme de dépréciation mais jamais les plus-values latentes.

2. Enregistrer les écritures d'inventaire relatives aux différentes opérations.

N° compte	31/12/2011	Débit	Crédit
486	Charges constatées d'avance	1 200	
616	Primes d'assurance		
	CCA 1800×8/12		1 200
N° compte	31/12/2011	Débit	Crédit
687	Dotations aux amortissements, dépréciations et	3 500	
	provisions – Charges exceptionnelles		
1511	Provision pour litige		3 500
	Provision pour litige		
N° compte	31/12/2011	Débit	Crédit
6061	Fournitures non stockables	900	
4458	Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser	180	
408	Fournisseurs-factures non parvenues		1 080
	Charge à payer-EDF		
N° compte	31/12/2011	Débit	Crédit
476	Différences de conversion-Actif	150	
411	Clients		150
	Constatation de l'écart de conversion actif		
	50 000×(0, 78-0, 75)		
N° compte	31/12/2011	Débit	Crédit
1515	Provision pour pertes de change	670	
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à		670
	inscrire dans les produits financiers		
	Ajustement de la provision pour pertes de change		
	(820-1 50)		
N° compte	31/12/2011	Débit	Crédit
654	Pertes sur créances irrécouvrables	6 000	
44571	TVA collectée	1 200	
416	Clients douteux		7 200
	Créance devenue irrécouvrable		
N° compte	31/12/2011	Débit	Crédit
4916	Dépréciations des comptes de clients douteux	1 600	
781	Reprises sur amortissements, dépréciations		
	et provisions (à inscrire dans les produits		1 600
	d'exploitation)		
	Reprise totale de la dépréciation devenue sans		
	objet		